

# PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 1541

Le 5 juin 2004

(1)

(2)

état civil  
mairie

à 23 heure est né (1)

Emmanuelle GUÉZENNEC--CANO \*

du sexe féminin

à (2) QUIMPER  
(Finistère)

Délivré conforme aux registres, le

\* Prend le nom de  
GUÉZENNEC--CANO suivant  
déclaration conjointe d'adjonction  
d'adjonction de nom en date  
du 12 octobre 2005. Le  
8 novembre 2005.



(1)

Extrait de l'acte de décès n°

(2)

Décédé le (4)

à (5)

de l'état civil  
de la mairie

Délivré conforme aux registres le

L'officier de l'état civil  
Sceau de la mairie

## MENTIONS MARGINALES

(1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Lieu de naissance

EXTRAIT DE L'ACTE DE MARIAGE N° 66/8.

Le quinze juillet  
mil neuf cent quatre vingt quinze  
devant nous ont comparu publiquement en la maison commune

Epoux :

Nom GUÉZENNEC  
Prénoms Franck Yves

Ne à REDON (Ille-et-Vilaine)  
le vingt huit mars  
mil neuf cent soixante neuf  
Fils de (1) GUÉZENNEC Yvon

et de (1) LOJOU Yvette

Les futurs conjoints ont déclaré (2) qu'il n'a pas été

à quatorze heure S. trente

Epouse :

Nom CANO  
Prénoms Ghislaine Marie

Née à CARHAIX-PLOUGUER (Finistère)  
le neuf mai  
mil neuf cent soixante dix  
Fille de (1) CANO Georges Joseph Pascal

et de (1) LE GUELLEC Ida Joëlle

fait de contrat de mariage

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis  
mariage.

Délivré conforme au registre, le quinze juillet

mil neuf cent quatre vingt quinze

L'officier de l'état civil  
Sceau de la mairie

MENTIONS MARGINALES (3)

(1) Nom et prénoms du père et de la mère.

(2) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le (date) par (nom et prénom du notaire) ».

(3) Jugement de divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc.